

# Communautés catholiques francophones Varsovie 2024



**Avec Amoris laetitia, vivre un  
nouveau souffle avec *toutes* les  
familles !**

# En synode

*Instrumentum laboris 2024 :*

***Comment être une Église synodale en mission?***

- Synodalité= style de l'Église
- Saint Jean Chrysostome: « Église et synode sont synonymes »

# En synode

## Participation de toutes les familles

Vivre un processus ecclésial impliquant la participation et **l'inclusion de tous**, qui offre à chacun – en particulier à ceux qui pour diverses raisons se trouvent marginalisés – l'opportunité de s'exprimer et **d'être écoutés pour contribuer à l'édification du Peuple de Dieu**

( document de préparation du synode 2023, n°2)

## En synode

**« Une Église synodale est une Église qui écoute, capable d'accueillir et d'accompagner, perçue comme une maison et une famille. Ce besoin émerge sur tous les continents et concerne les personnes qui, pour diverses raisons, sont ou se sentent exclues ou en marge de la communauté ecclésiale, ou peinent à y trouver une pleine reconnaissance de leur dignité et de leurs dons. Ce manque d'accueil les rejette, entrave leur cheminement de foi et leur rencontre avec le Seigneur, et prive l'Église de leur contribution à la mission »**

( IL 2024, 33)



# Un thème qui nous concerne

Famille, joies et peines

- Quelle est *mon expérience* de famille?
- Quelle est mon *expérience pastorale* de famille?

*Appelés à un style pastoral renouvelé*



# Amoris laetitia ( AL) un texte à savourer

Pape François, Exhortation apostolique post-synodale  
*Amoris laetitia* sur l'amour dans la famille,

19 mars 2016

Publié après 2 synodes 2014 et 2015



# 1. Un style pastoral renouvelé

## L'annonce du mariage chrétien ET l'exercice de la miséricorde pour tous

« Garder un amour fort et nourri de valeurs telles que la générosité, l'engagement, la fidélité ou la patience....

Encourager chacun à être signe de miséricorde là où vie familiale ne se réalise pas parfaitement ou ne se déroule pas dans paix et la joie » (AL 5).

# Fondements d'un style pastoral renouvelé

- **Les Écritures**

« Franchissons donc le seuil de cette maison sereine, avec sa famille assise autour de la table de fête » (AL 9)

« la Parole de Dieu ne se révèle pas comme une séquence de thèses abstraites, mais comme *une compagne de voyage*, y compris pour les familles qui sont en crise ou sont confrontées à une souffrance ou à une autre, et leur montre le but du chemin » (AL 22)

# Fondements d'un style pastoral renouvelé

## • Adopter le regard de Jésus

Jésus "a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume de Dieu" » (AL 60 citant le synode 1984).

« Le regard du Christ, dont la lumière éclaire tout homme (cf. *Jn 1, 9*, GS 22), inspire la pastorale de l'Église à l'égard des fidèles qui vivent en concubinage ou qui ont simplement contracté un mariage civil ou encore qui sont des divorcés remariés. Dans la perspective de la pédagogie divine, l'Église se tourne avec amour vers ceux qui participent à sa vie de façon imparfaite » (AL 78).

## Fondements d'un style pastoral renouvelé

- **Prendre au sérieux la réalité des familles et des couples**

« La présence du Seigneur se manifeste dans la famille réelle et concrète, avec toutes ses souffrances, ses luttes, ses joies et ses efforts quotidiens » (AL 315)

➤ Esprit, cœur et mains



« Un stéréotype de la famille idéale ne résulte pas des réflexions synodales, mais il s'en dégage un collage (=une mosaïque) qui interpelle, constitué de nombreuses réalités différentes, remplies de joies, de drames, et de rêves. » (AL 57).





## 2. La vocation des familles et des couples

### 2.1 Une vision encourageante de l'amour

- Un grand oui à l'amour

« Je voudrais contempler le Christ vivant présent dans tant d'histoires d'amour » (AL 59)

➤ Les familles = une ressource

« Toute famille, malgré sa faiblesse, peut devenir une lumière dans l'obscurité du monde » (AL 66)



# La vocation des familles et des couples

- Fécondité de l'amour
  - Accueil et éducation des enfants
    - Discernement des conjoints, en conscience
  - Ouverture au monde, fraternité

« Dieu a confié à la famille le projet de rendre le monde "domestique", pour que tous puissent sentir chaque homme comme un frère » (AL 183)



## La vocation des familles et des couples

### 2.2 L'amour en/un chemin

#### L'amour est appelé à grandir

La dimension pérégrine : chemin plutôt que état

Mariage =« Un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu » (AL 122)

« nous l'avons rappelé plusieurs fois dans cette Exhortation, aucune famille n'est une réalité céleste et constituée une fois pour toutes, mais la famille exige une maturation progressive de sa capacité d'aimer» (AL 325)

# La vocation des familles et des couples

## L'amour en/un chemin

## Un sentiment et une responsabilité

*«L'amour n'est pas seulement émotion et sentiment, cela c'est plutôt le commencement. L'amour, ce n'est pas d'avoir tout et tout de suite. L'amour ne répond pas à la logique du jetable. L'amour est fidélité, don, responsabilité...*

(pape François aux jeunes de Slovaquie, 14/09/2021)

« L'amour matrimonial ne se préserve pas avant tout en parlant de l'indissolubilité comme une obligation, ou en répétant une doctrine, mais en le **consolidant grâce à un accroissement** constant sous l'impulsion de la grâce ». (AL 134)

## 2.3 La vocation au mariage

✓ *Quelles sont nos représentations du mariage sacramentel?*

Le poids d'une vision juridique

Le tournant personnaliste de Vatican II

**LA JOIE!!!**

## La vocation des familles et des couples

### Le mariage sacramentel est encouragé

« En aucune manière l'Église ne doit renoncer à proposer l'idéal complet du mariage, le projet de Dieu dans toute sa grandeur » (AL 307)

La visée = le bonheur

Notes plurielles du mariage: « communauté de vie et d'amour » (*Gaudium et Spes* 48), « plus grande des amitiés » (AL 123), « vocation » (AL 72), etc....

Soutien pour la croissance de l'amour

# La vocation des familles et des couples

## Mariage

### L'indissolubilité: un don

#### ✓ *Quelles sont nos représentations de l'indissolubilité?*

L'amour conjugal est « une union qui a toutes les caractéristiques d'une bonne amitié : la recherche du bien de l'autre, l'intimité, la tendresse, la stabilité, et une ressemblance entre les amis qui se construit avec la vie partagée. Mais le mariage ajoute à tout cela une exclusivité indissoluble – qui s'exprime dans le projet stable de partager et de construire ensemble toute l'existence... Et pour les croyants, c'est une alliance devant Dieu qui réclame fidélité » (AL 123)

« dans la nature même de l'amour conjugal il y a l'ouverture au définitif » (AL 123).

## La vocation des familles et des couples

### 3. Défi des inévitables difficultés ( accueillir la réalité)

#### 3.1 Le défi des crises et des épreuves

Crises communes, crises personnelles, circonstances inattendues

« si tout le monde a des difficultés, elles deviennent plus dures dans une famille très pauvre » (AL 49)

Des crises *peuvent* permettre à l'amour de renaître fortifié, ce n'est pas systématique.





## La vocation des familles et des couples

### 3. Défi des inévitables difficultés ( accueillir la réalité)

#### 3.2 Le drame des violences conjugales et familiales

Condamnation ferme : « la violence honteuse qui parfois s'exerce sur les femmes, les abus dans le cercle familial et diverses formes d'esclavage, qui ne constituent pas une démonstration de force masculine, mais une lâche dégradation » (AL 54).

- ✓ Différencier violence et conflits de couple
- ✓ Eviter les lectures erronées de la Bible
- ✓ Prendre conscience des mécanismes de l'abus et des formes
- ✓ Faire connaître le 3919 ( en France)

Et chez vous ????



## La vocation des familles et des couples

### 3. Défi des inévitables difficultés ( accueillir la réalité)

#### Nécessité morale de la séparation

« Dans certains cas, la valorisation de sa propre dignité et du bien des enfants exige de mettre des limites fermes aux prétentions excessives de l'autre, à une grande injustice, à la violence ou à un manque de respect qui est devenu chronique. Il faut reconnaître qu'« **il y a des cas où la séparation est inévitable. Parfois, elle peut devenir moralement nécessaire,** lorsque justement, il s'agit de soustraire le conjoint le plus faible, ou les enfants en bas âge, aux blessures les plus graves causées par l'abus et par la violence, par l'avilissement et par l'exploitation, par l'extranéité et par l'indifférence ». Mais on ne peut l'envisager que « comme un remède extrême après que l'on [a] vainement tenté tout ce qui était raisonnablement possible pour l'éviter » (AL 241).

### 3. Défi des inévitables difficultés ( accueillir la réalité)

#### 3.3 Le piège de l'idéalisation

« nous avons présenté un idéal théologique du mariage trop abstrait, presque artificiellement construit, loin de la situation concrète et des possibilités effectives des familles réelles. Cette idéalisation excessive, surtout quand nous n'avons pas éveillé la confiance en la grâce, n'a pas rendu le mariage plus désirable et attractif, bien au contraire ! » ( AL 36)

Idéalisation= un risque pour l'espérance

✓ **Se garder de l'idéalisme pour mieux soutenir l'idéal du mariage**

### 3. Défi des inévitables difficultés ( accueillir la réalité)

« le mariage est une vocation, en tant qu'il constitue une réponse à l'appel spécifique à vivre l'amour conjugal comme signe imparfait de l'amour entre le Christ et l'Église ». (AL 72).

### 3. Réalisme devant les difficultés

#### 3.3 Le piège de l'idéalisation

Pas de famille parfaite....

« L'amour cohabite avec l'imperfection » (AL 113)

Il « m'aime comme il est et comme il peut, avec ses limites, mais que son amour soit imparfait ne signifie pas qu'il est faux ou qu'il n'est pas réel. Il est réel, mais limité et terrestre » (AL 113)

Accepter que le conjoint soit « inachevé, appelé à grandir, en chemin » (AL 218).

### 3. Défi des inévitables difficultés ( accueillir la réalité)

#### 3.4 Une éthique du non-abandon

« L'Église doit surtout avoir à cœur de les comprendre, de les consoler, de les intégrer, en évitant de leur imposer une série de normes, comme si celles-ci étaient un roc, avec pour effet qu'elles se sentent jugées et abandonnées précisément par cette Mère qui est appelée à les entourer de la miséricorde de Dieu » ( AL 49)

« Nous approcher des crises matrimoniales avec un cœur qui accueille la charge de douleur et d'angoisse (AL 234)









# Accueillir, accompagner, discerner, intégrer

## Fondements et pratiques

« Je crois sincèrement que Jésus Christ veut une Église attentive au bien que l'Esprit répand au milieu de la fragilité : une Mère qui, en même temps qu'elle exprime clairement son enseignement objectif, "ne renonce pas au bien possible, même [si elle] court le risque de se salir avec la boue de la route » (AL 308).

## Reconnaître la grâce de Dieu à l'œuvre

L'Esprit Saint répand du bien dans des situations « dites irrégulières ».

« Le discernement de la présence des *semina Verbi* dans les autres cultures (cf. *AdG*, 11) peut être appliqué aussi à la réalité conjugale et familiale.( ...)Nous pouvons dire que "quiconque voudrait fonder une famille qui enseigne aux enfants à se réjouir de chaque geste visant à vaincre le mal – une famille qui montre que l'Esprit est vivant et à l'œuvre – trouvera gratitude, appréciation et estime, quels que soient son peuple, sa religion ou sa région ». (AL 77)

# Ouvrer pour que l'Église soit vraiment la demeure de tous

« L'Église n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile » (AL 310)

- ✓ Mettre en place les conditions concrètes d'un accueil inconditionnel, d'un accompagnement faisant vivre le discernement **en vue de l'intégration**

## La maison paternelle de chacun, avec sa vie difficile

Rappel: les personnes divorcées, ne sont pas excommuniées. Qu'elles soient **seules ou en couple**.

« Il faut encourager leur participation à la vie de la communauté. Prendre soin d'eux ne signifie pas pour la communauté chrétienne un affaiblissement de sa foi et de son témoignage sur l'indissolubilité du mariage, c'est plutôt précisément en cela que s'exprime sa charité » ( AL 243)

Un enjeu: intégrer **toutes** les personnes divorcées.

Ne pas oublier les personnes divorcées mais non remariées, « qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutienne dans leur état. La communauté locale et les Pasteurs doivent accompagner ces personnes avec sollicitude » (AL 242)

## Respecter le sanctuaire de la conscience

« Il nous coûte aussi de laisser de la place à la conscience des fidèles qui souvent répondent de leur mieux à l'Évangile avec leurs limites et peuvent **exercer leur propre discernement** dans des situations où tous les schémas sont battus en brèche. Nous sommes appelés à former les consciences, mais non à prétendre nous substituer à elles ». (AL 37)

## Le discernement est toujours singulier

« Le discernement doit aider à trouver les chemins possibles de réponse à Dieu et de croissance au milieu des limitations.

En croyant que tout est blanc ou noir, nous fermons parfois le chemin de la grâce et de la croissance, et nous décourageons des cheminements de sanctifications qui rendent gloire à Dieu. Rappelons-nous qu' "un petit pas, au milieu de grandes limites humaines, peut être plus apprécié de Dieu que la vie extérieurement correcte de celui qui passe ses jours sans avoir à affronter d'importantes difficultés" (EG 44). » (AL 305)

# Accueillir



# Accompagner

## Un double mouvement

-« L'Épouse du Christ adopte l'attitude du Fils de Dieu qui **va à la rencontre de tous**, sans exclure personne » ( AL 309).

-« J'invite les fidèles qui vivent des situations compliquées à **s'approcher avec confiance de leurs pasteurs ou d'autres laïcs** qui vivent dans le dévouement au Seigneur pour s'entretenir avec eux. » (AL 312).



## Accompagner



Marcher ensemble, nous faire proches

« Jésus, (qui) en même temps qu'il proposait un idéal exigeant, ne renonçait jamais à une **proximité compatissante** avec les personnes fragiles, comme la samaritaine ou la femme adultère » (AL 38)

En reconnaissant la diversité des situations singulières.

« il faut éviter des jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations » (AL 296).

# Accompagner

## Cela concerne toute la communauté

« La communauté locale et les Pasteurs doivent accompagner ces personnes avec sollicitude, surtout quand il y a des enfants ou qu'elles se trouvent dans de graves conditions de pauvreté » (AL 242)

✓ Former les communautés



# La logique de l'Évangile: la miséricorde

« Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile ! Je ne me réfère pas seulement aux divorcés engagés dans une nouvelle union, mais à tous, en quelque situation qu'ils se trouvent » (AL 297).

## Trois types d'arguments du Magistère en faveur de l'intégration:

« Les deux premiers sont positifs, dogmatiques et appartiennent au cœur de la foi : le sacrement du baptême et la miséricorde divine. Le troisième est négatif et relève de la discipline ecclésiastique. Il rappelle les facteurs d'atténuation de la responsabilité dans les conduites qui s'éloignent des normes contenues dans l'Écriture et la tradition vivante ».

(Philippe Bordeyne, « Complexité conjugale, conscience morale et intégration ecclésiale », *RETM* n° 323, p 92)

# Reprise: mieux comprendre l'appel au discernement des situations singulières

## La gradualité (AL 293-295)

Le **concept de loi de gradualité** vise à prendre en compte la finitude humaine. Il reconnaît le cheminement progressif du sujet: la vie morale est toujours un chemin. (cf. AL 295).

La **pédagogie divine**, notion plus biblique, qui souligne la mise en route.

## Le discernement des situations dites irrégulières

### Des situations toujours différentes et des responsabilités différentes

« Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes (...), on ne devait pas attendre du Synode ou de cette exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas.

Il faut seulement un nouvel **encouragement au discernement responsable personnel et pastoral** des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que “le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas” (*RF* 51), **les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes** ». (*AL* 300).

## Les circonstances et la réalité: un élément important

Conditionnements psychologiques ou sociaux, force des habitudes, situation matérielle, angoisse, violence, ignorance, passions, immaturité, difficultés de compréhension d'une norme, etc. etc.

Leur effet: diminuent, ou suppriment, la responsabilité d'une personne par rapport à un mal objectivement constaté.

« Toutes les situations matrimoniales dites "irrégulières" ne sont pas nécessairement qualifiées de péché grave, coupant de la grâce de Dieu » (AL 301)

## Ne pas se limiter à la situation objective

« Il n'est plus possible de dire que tous ceux qui se trouvent dans une certaine situation dite « irrégulière » vivent dans une situation de péché mortel, privés de la grâce sanctifiante. [...] Un sujet, même connaissant bien la norme, peut avoir une grande difficulté à saisir les « valeurs comprises dans la norme » ou peut se trouver dans des conditions concrètes qui ne lui permettent pas d'agir différemment et de prendre d'autres décisions sans une nouvelle faute ». (AL 301)



« À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église » (AL 305)

L'examen extérieur des situations ne suffit donc pas  
✓ Importance d'un discernement au « for interne »

## Prise en compte des circonstances atténuantes

«...grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église » (AL 305)

### L'aide des sacrements pour ceux qui vivent des situations « irrégulières

« Dans certains cas, il peut s'agir aussi de l'aide des sacrements. Voilà pourquoi, « aux prêtres je rappelle que le confessionnal ne doit pas être une salle de torture mais un lieu de la miséricorde du Seigneur » (EG n. 44). Je souligne également que l'Eucharistie « n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles » (*Ibid.*, n. 47)»(note 351).

- L'examen extérieur des situations ne suffit pas
- ✓ Importance d'un discernement au « for interne »

### Le discernement pratique ne se limite pas à suivre les normes morales

« Il est mesquin de se limiter seulement à considérer si l'agir d'une personne répond ou non à une loi ou à une norme générale, car cela ne suffit pas pour discerner et assurer une pleine fidélité à Dieu dans l'existence concrète d'un être humain » (AL 304)

« La conscience des personnes doit être mieux prise en compte par la praxis de l'Église dans certaines situations qui ne réalisent pas objectivement notre conception du mariage. » (AL 303).

✓ Suivre sa conscience, la former et l'éclairer. Respecter la conscience des autres

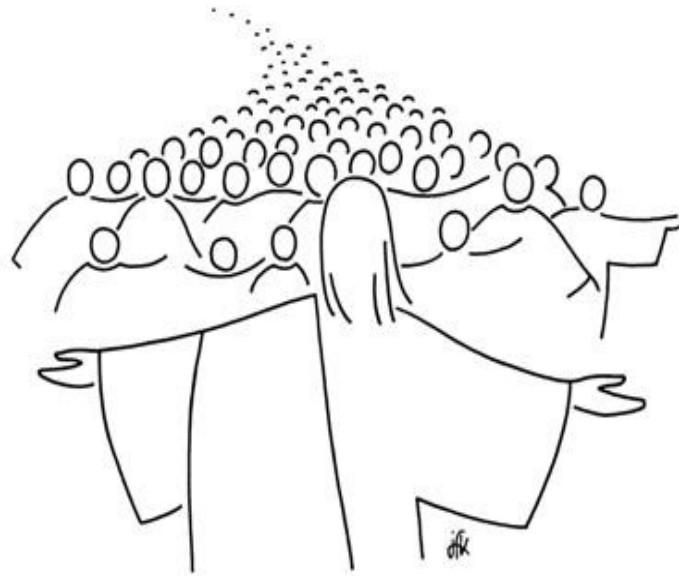
## La logique de l'Évangile et de la miséricorde

Orientation de toute l'action pastorale (AL 307-312)  
« De notre prise de conscience relative au poids des circonstances atténuantes – psychologiques, historiques, voire biologiques – il résulte que « sans diminuer la valeur de l'idéal évangélique, **il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour** » ouvrant la voie à « la miséricorde du Seigneur qui nous stimule à faire le bien qui est possible » (AL 308).

# La logique de l'Évangile et de la miséricorde

Dépasser le classement des situations familiales en « régulières » et « irrégulières »

Sortir du « permis / défendu », degré zéro de la morale



# Développer des attitudes pastorales miséricordieuses

**Chercher localement les voies pour une meilleure intégration de toutes et tous**

## **Des pastorales au service de l'accueil**

- Diversité des propositions: groupes de paroles, recollections, marches , formations etc.,
- Temps de prière des personnes divorcées qui se remarient civilement
- Pour personnes divorcées, personnes homosexuelles, personnes marginalisées etc.

## Le développement de nouveaux processus d'intégration

- Promulgués par des évêques en France et à l'étranger
- Statut particulier de la Lettre des évêques de la région de Buenos Aires sur le Chap 8 (5 septembre 2016)» qualifiée de la « bonne interprétation d'*Amoris laetitia*
- L'échange de lettre entre le pape et les évêques argentins: reconnu « magistère authentique » par le Saint-Siège
- Un soutien pour les acteurs

## Chercher localement les voies de l'intégration

En France, le schéma général est un processus de discernement et d'intégration à la fois « personnel et pastoral » (AL 298, 300).

- C'est la personne qui discerne devant Dieu (avec un accompagnateur ou une accompagnatrice)
- Ce discernement est confirmé d'une manière ou d'une autre par la communauté ecclésiale/le pasteur/l'évêque: comment mettre en œuvre concrètement ce discernement au for interne et ce à quoi il a abouti
- Le discernement=une voie spirituelle, pas une technique



# Pour une Église missionnaire!

Une éthique de la fragilité qui sort de la logique du permis-défendu



# le discernement...encore

## Encouragé

## personnel et pastoral

« Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes (...) on ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. **Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers**, qui devrait reconnaître que, étant donné que "le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas" (Relatio finalis 51), **les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes.** » (AL 300)

**C'est la personne qui discerne devant Dieu, avec un(e) accompagnant(e), au for interne ( c`ad en conscience)**

« c'est **chaque personne**, individuellement, qui est appelée à se placer devant Dieu et à lui exposer sa conscience, avec ses possibilités et ses limites. Cette conscience, accompagnée par un prêtre et éclairée par les orientations de l'Église, est appelée à se former pour évaluer et **porter un jugement suffisant pour discerner la possibilité d'accéder aux sacrements**. Cf. AL, n. 300 »

( Dicastère pour la doctrine de la foi, 2023)

# Le discernement est moral *et* spirituel

## Moral...

Ce discernement : « oriente ces fidèles à la prise de conscience de leur situation devant Dieu. Le colloque avec le prêtre, dans le for interne, concourt à la formation d'un jugement correct sur ce qui entrave la possibilité d'une participation plus entière à la vie de l'Église et sur les étapes à accomplir pour la favoriser et la faire grandir. » (AL 300)

Le discernement tient compte des conditionnements et des circonstances atténuantes.

C'est traditionnel en théologie morale.

## Le discernement est moral *et* spirituel

### Le discernement est aussi spirituel

« discerner et assurer une pleine fidélité à Dieu dans l'existence concrète d'un être humain. » (AL 304)

Avec le primat de la miséricorde et de la charité

« souligner et encourager les valeurs plus hautes et centrales de l'Évangile, surtout **la primauté de la charité** comme réponse à l'initiative gratuite de l'amour de Dieu. (...) **la miséricorde** est la plénitude de la justice et la manifestation la plus lumineuse de la vérité de Dieu » ( AL 311).

# le discernement...encore

## Le discernement est artisanal

« Le discernement est l'art de faire les distinctions nécessaires pour la connaissance ou pour l'action. Pour un chrétien, il s'agit de **découvrir comment répondre à l'appel de Dieu** et trouver pour notre bonheur ce qui est bien, « ce qui plaît au Seigneur » (Eph 5,10) ».

(Extrait du glossaire de l'édition commentée et annotée d'AL (éditions Lessius))

## Discernement quant à la reconnaissance de nullité

Engager une démarche canonique peut soutenir certains

Mais ce n'est ni un préalable au discernement, ni un couperet final:

-« la question de la validité du mariage sacramentel (...) peut se dénouer à plusieurs moments du processus » ( Mgr Dominique Lebrun)

-Si une reconnaissance de nullité de mariage n'est pas envisageable, « un processus de discernement qui stimule ou renouvelle la rencontre personnelle avec Jésus-Christ (cf. AL n.58), y compris dans les sacrements, peut également être possible » (DDF, 2023)

✓ Discernement quant à l'opportunité d'une démarche de reconnaissance de nullité du premier mariage

## le discernement...encore

### Le discernement se vit aussi au for externe

Comment la décision discernée sera-t-elle **mise en œuvre**?

Le discernement n'est pas une affaire solitaire, car si c'est bien le sujet qui cherche à sentir vers quoi Dieu le pousse, c'est en Eglise que la volonté de Dieu se confirme.

✓ Importance de l'accompagnement des communautés



# Accompagner...encore

## Accompagnants

- Pas des sachants: des accompagnants
- Un service fraternel qui appelle délicatesse et discrétion
- Ecouter en étant sensible à la droiture de la volonté
- Viser un chemin de libération et de croissance
- Être attentif à ses propres inclinations

Qui accompagne?

Baptisés: hommes et femmes, clercs et laïcs

Formés à l'accompagnement spirituel et sur *Amoris laetitia*

## Les accompagnants

- ✓ Appelés, liste disponible largement
- ✓ Formés
- ✓ Supervision ou reprises entre accompagnants
- ✓ Humilité, discrétion
- ✓ Prêts à écouter la conscience
- ✓ Prêts à accueillir des tensions possibles
- ✓ L'acct peut se déployer dans le temps

# Ministérialité de l'accompagnement

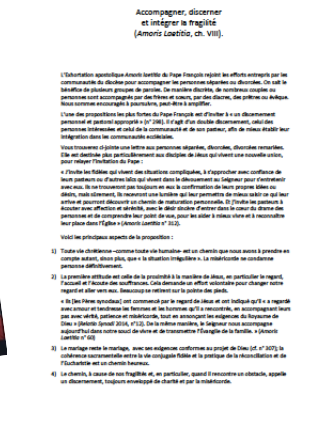
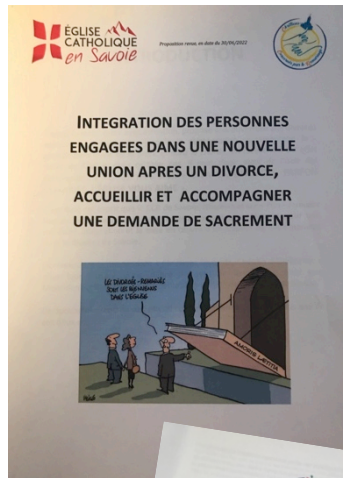
Il semble donc extrêmement opportun de **créer un ministère de l'écoute et de l'accompagnement reconnu et éventuellement institué**, qui rende concrètement réalisable une caractéristique si distinctive d'une Église synodale. Il est nécessaire **d'avoir une « porte ouverte » dans la communauté, par laquelle les personnes peuvent entrer sans se sentir menacés ou jugés**. Les formes d'exercice de ce ministère devront être adaptées aux circonstances locales, en fonction de la diversité des expériences, des structures, des contextes sociaux et des ressources disponibles.(...)

**La présence d'un ministère spécifique ne signifie cependant pas réserver l'engagement de l'écoute aux seuls ministres**. Au contraire, ce ministère revêt un caractère prophétique. D'une part, il souligne que l'écoute et l'accompagnement sont une dimension ordinaire de la vie d'une Église synodale, qui engage de différentes manières tous les baptisés et invitant toutes les communautés à croître ; d'autre part, il rappelle que l'écoute et l'accompagnement sont un service ecclésial, et non une initiative personnelle, dont la valeur est ainsi reconnue. Cette prise de conscience est un fruit mûr du processus synodal. (IL 2024, 34)

# Elaborer et mettre en œuvre des orientations diocésaines pour les personnes concernées par le divorce

## Des ressources

## Nombreuses orientations diocésaines



ORIENTATIONS POUR L'ACCUEIL PASTORAL DES PERSONNES DIVORCÉES QUI SOLICITENT UN TEMPS DE PRIÈRE À L'OCCASION DE LEUR NOUVEAU MARIAGE CIVIL

« Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux » Lc 6, 36

Les mutations caractéristiques du monde actuel ont de profondes incidences sur des institutions millénaires comme la famille. En dehors de couples heureux, elle qui constitue la pléiade à l'heure des vertus évangéliques, de nombreuses familles expérimentent des difficultés et des fragilités qui ne trouvent pas toujours de la joie et de la paix. Le constat nous invite à une prise en compte particulière de la situation des personnes divorcées engagées dans une nouvelle union.

Cette exigence élevée de la réalité vécue par ces personnes qui ont connu des éprouvés successifs amorce. La séparation entraîne de graves conséquences sur les couples, leur enfants et leurs familles. La peine domine, le habillage, la prière sacramentelle du mariage en sont fortement affectés. Et en ce qui concerne l'Église et la visibilité de Dieu dans l'Église.

À ce titre, comme le signale le Pape François dans son exhortation apostolique post-synodale Amoris laetitia (2016) à l'égard pour l'Église de travailler à ce que ces personnes puissent être plus proches de l'Église, qu'elles ne soient pas exclues et qu'elles ne soient pas traitées comme telles, car elles sont incluses dans la communauté ecclésiale (n° 298).

Pour répondre aux difficultés des personnes divorcées qui sollicitent un temps de prière au moment de leur nouveau mariage civil, l'Assemblée du Conseil Pastoral, le Conseil Diocésain de Pastoralité et le Comité diocésain de Pastoralité ont engagé une réflexion dans le but de définir quelques orientations à l'égard de l'ensemble des acteurs pastoraux. Elles ont pour but de discerner le temps de prière à proposer à ces personnes. C'est la vocation de la communauté ecclésiale d'accueillir les couples concernés à travers un accompagnement pastoral habité et vécu.

L'objectif visé est de permettre de lever le voile sur des ambiguïtés pastorales qui peuvent persister. Elles nous orientent dans des prises de conscience qui éveillent nos perspectives pastorales par le bien-être des Amoris laetitia. Il s'agit aussi de promouvoir une cohérence des pratiques pastorales au sein de notre diocèse.



**Elaborer et mettre en œuvre  
des orientations diocésaines pour les personnes concernées par le  
divorce**

## **Un *kairos***

« L'exhortation apostolique *Amoris laetitia*, document du magistère pontifical ordinaire, auquel tous sont appelés à offrir l'obéissance de l'intelligence et de la volonté, affirme que *les prêtres ont la tâche d'accompagner les personnes concernées sur le chemin du discernement selon l'enseignement de l'Église et les orientations de l'évêque*. En ce sens, **il est possible, voire souhaitable, que l'ordinaire d'un diocèse établisse certains critères** qui, en accord avec l'enseignement de l'Église, peuvent aider les prêtres dans l'accompagnement et le discernement des personnes divorcées vivant dans une nouvelle union..... (§1)

Il serait opportun que la conférence épiscopale se mette d'accord sur quelques critères minimaux, afin de mettre en œuvre les propositions d'*Amoris laetitia* (§10) »

(Dicastère pour la doctrine de la foi, 25 septembre 2023)



# Merci de votre participation

## Continuons à marcher

